

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 68 (1988)
Heft: 1

Artikel: Un messager aux nombreux symboles : le billet de banque
Autor: Tornare, R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887260>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un messager aux nombreux symboles : le billet de banque

R. Tornare,
Caissier principal de la Banque Nationale Suisse.

Le billet de banque est, avec le timbre-poste, certainement l'estampe la plus répandue.

Pour bien remplir sa fonction de moyen de paiement, le billet de banque doit réunir cinq qualités. Il doit être très difficilement imitable, renseigner immédiatement sur son origine, sa valeur, son authenticité, être d'un format commode, avoir une bonne résistance à l'usure et permettre un traitement mécanique.

Support, format, graphisme : les trois principaux critères de sélection

Le billet de banque commence avec son support : le papier, qui doit être tout particulièrement résistant. Le papier suisse est produit par la Fabrique de papier de Landquart. Il contient un filigrane et un fil métallique ainsi que d'autres signes caractéristiques. Le papier du billet de banque se reconnaît à la vue, au toucher et même à l'ouïe.

Le format doit évidemment être aussi commode que possible. C'est-à-dire qu'on devrait pouvoir glisser son billet dans son portefeuille sans devoir effectuer plusieurs pliages, qui, au demeurant, usent le billet et coûtent très cher à la Banque émettrice. La dimension du billet doit cependant être suffisante pour permettre un traitement mécanique d'une part et de recevoir tous les éléments d'information et de protection qui caractérisent le billet d'autre part. Le format peut d'ailleurs déjà donner une information, essentiellement pour les aveugles, quant à la valeur du billet.

Les éléments d'informations proprement dits sont, bien sûr, les textes, les chiffres, les dessins, les couleurs.

L'origine du billet est donnée par le nom de la Banque centrale ; la valeur par des chiffres, par des lettres et par la couleur dominante. Mais les sujets des billets, les autres dessins, de même que le style général, contribuent autant, si ce n'est plus que l'indication de la Banque centrale, à désigner le pays émetteur.



Le billet de banque : un témoin de l'Histoire

Le principe de l'homogénéité thématique de la série a été retenu par la Banque nationale et le choix de personnages s'imposait presque, dès le moment où l'on entendait tenir compte des différentes régions géographiques et linguistiques de la Suisse. Le choix s'est porté sur des personnages qui ont travaillé dans le champ de la création intellectuelle, littéraire et artistique. Ces personnalités sont généralement mieux à même de faire l'unanimité et la représentation de l'œuvre est plus aisée que pour des personnalités politiques, religieuses ou militaires.

Pour la première fois, les billets de la série courante comportent un code en relief à l'intention des aveugles. Cette

expérience n'a pas rempli pleinement nos espérances. Et actuellement nous essayons en étroite collaboration avec différentes associations d'aveugles d'améliorer ce code en vue d'une nouvelle série.

En effet, dans cinq ou six ans, nos billets approcheront des vingt ans. C'est un âge respectable, à une époque où les techniques – celles des faussaires aussi – progressent très vite, pour mettre la série courante à la retraite.

En vue de cette nouvelle série, la Banque nationale suisse invitera, comme pour la série courante, quelques artistes, essentiellement des graphistes, à participer à un concours pour la création de nouveaux billets. Le billet de banque est naturellement appelé à évoluer en fonction du développement des arts visuels – du graphisme notamment –, des progrès techniques et des acquis de la psychologie. Le billet de banque est donc le reflet de l'époque à laquelle il a été conçu.

Entre-temps, la Banque nationale a continuellement suivi les nouveaux progrès techniques dans les domaines du papier, des encres, de l'impression et autres. Elle travaille également en étroite collaboration avec l'imprimerie Orell Füssli Arts Graphiques SA à Zurich et d'autres entreprises spécialisées en vue de la création de nouveaux éléments de sécurité.

L'imprimerie Orell Füssli confectionne depuis 1975 la totalité des billets suisses. Ce choix a été fait après avoir tenu compte des qualités techniques, des machines et des installations de l'imprimerie. Le facteur coût a également joué un rôle non négligeable. Vu la quantité relativement limitée de billets à confectionner annuellement, environ 100 millions de pièces, la Banque nationale a préféré confier cette tâche à une entreprise privée.